



BAREME D'HONORAIRES au 01/01/2024

TRANSACTION (Mandat Simple ou Exclusif*) :

- Jusqu'à 170000 € Forfait 8000 € TTC
- De 170001 € à 200000 € Forfait 10000 € TTC
- De 200001 € à 1499000 € 5% TTC
- De 1499001 € et plus 4% TTC

En cas de vente inter-agence, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

*Dans le cadre du mandat **EXCLUSIF**, les honoraires seront réduits de moitié si l'acquéreur est présenté par le mandant.

*Les honoraires sont à la charge du **VENDEUR**, excepté dans le cadre d'une vente pour (succession, liquidation de communauté, secondaire), ils pourront alors être supportés par **L'ACQUEREUR**.

AVIS DE VALEUR : 150 € TTC (visite du bien, descriptif, rédaction d'un rapport)*

*En cas de mise en vente du bien en mandat EXCLUSIF, l'avis de valeur fera l'objet d'un avoir sur la facture de nos honoraires le jour de l'acte de vente définitif.

LOCATION :

Honoraires à la charge du locataire :

- Honoraires de visite du preneur, constitution du dossier et rédaction du bail : 8€TTC /m²
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC/m²

Honoraires à la charge du bailleur :

- Honoraires de visite du preneur, constitution du dossier et rédaction du bail : 8€TTC /m²
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC/m²

Agence titulaire de la carte pro CPI N°30022021000000030 délivrée par la CCI de NIMES et portant la mention " absence de garantie financière, non détention de fonds ".

TERRA TRANSACTION

3 place du Monument aux morts 30700 SAINT QUENTIN LA POTERIE

06 89 50 01 09 / 04 49 05 66 02

Email : contact@terra-transaction.com / Site : www.terra-transaction.com